



*DISCOURS DE MONSIEUR*  
**THIERRY MBULAMOKO,**  
COORDONNATEUR DE L'AGENCE DE PREVENTION  
ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION  
« APLC », EN SIGLE

*DANS LE CADRE DE LA  
MATINÉE DE RÉFLEXION  
SUR L'ANTICORRUPTION AU REGARD  
DES DROITS DES FEMMES*

*25 MARS 2022  
PULLMAN HÔTEL*

**APLC**  
**#LaCultureDeLIntégrité**



Excellences Mesdames les Membres du Gouvernement ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs Chefs des missions diplomatiques en RDC ;

Madame le Directeur de Cabinet Adjoint du Chef de l'Etat ;

Madame et Messieurs les Coordonnateurs Adjoints de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption ;

Mesdames et Messieurs Membres de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption;

Mesdames et Messieurs, Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,

En ce mois de mars, mois emblématique de célébration de la Journée Internationale des droits des Femmes, Je me réjouis d'être avec vous ce jour dans le cadre de la matinée de réflexion organisée par notre Agence en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) ainsi que l'Open Society Initiative for South Africa (OSISA).

Comme tout le monde le sait certainement, la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2022, s'inscrit sous le thème de « L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable ».

Ce thème est retenu par le système des Nations Unies en reconnaissance de la contribution des femmes et des filles du monde entier qui mènent l'offensive quant à l'adaptation et la réponse aux changements climatiques et à leur atténuation, en faveur de la construction d'un avenir plus durable pour tous.

En effet, il est clairement reconnu de nos jours que sans égalité des sexes, un avenir durable, égalitaire et apaisé resterait hors de notre portée tant il est démontré que les femmes et les filles paient le plus lourd tribut de la crise climatique. Cette dernière – je parle de la crise climatique - représente l'un des plus grands défis de notre époque. Elle accroît les inégalités entre les sexes, menace les modes de vie, les moyens de subsistance, la santé, la sûreté et la sécurité des femmes et des filles dans le monde entier.

C'est pourquoi, tout au long de ce mois, les femmes et les filles réfléchissent sur les possibilités de soutenir leur travail et, de renforcer leur leadership et leur combat face aux impacts et aux catastrophes climatiques.

Car, sans nul doute, sans leur participation active, alors qu'elles représentent la moitié de la population mondiale, l'on ne peut espérer que l'on puisse parvenir à des solutions durables pour la planète.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Le lieu est plus qu'indiquée de féliciter les femmes et les filles pour leur rôle essentiel et nécessaire dans l'orientation et la stimulation des changements en matière d'adaptation climatique, d'atténuation et de solutions aux contraintes d'ordre climatique en matière de durabilité de la planète .

Dans cet occurrence, je ne saurais que remercier le Chef de l'Etat, Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO pour les efforts qu'il ne cesse de consentir pour la participation effective de la Femme Congolaise dans les instances de prise de décision et de reconstruction d'un Etat de droit.

Ma gratitude s'adresse également à chacun de vous pour avoir bien voulu rehausser de votre présence en ce lieu non seulement pour honorer, mais aussi encourager la Femme dans sa lutte quotidienne de l'autonomisation et de l'égalité Femme – Homme lesquelles, passent par la lutte contre la corruption.

La lutte anticorruption tout justement, on ne peut en parler aujourd'hui sans faire allusion à l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption APLC en particulier.

L'APLC est un service spécialisé au sein du Cabinet du Chef de l'Etat, créé par l'ordonnance n°20/013 bis du 17 mars 2020, « mars » fort curieusement. Autorité de référence en matière de lutte contre la corruption, Elle coordonne tous les services et organismes publics en charge de la lutte contre la corruption, de blanchiment des capitaux et les infractions y assimilées.

Plusieurs missions sont assignées à l'Agence dont la mission principale, qui consiste à définir et mettre en œuvre tous programmes permettant de détecter les agissements susceptibles d'être considérées comme relevant de la corruption ou d'une infraction y assimilées ; de mener toutes études et diligenter des enquêtes nécessaires, de provoquer de poursuites pour faire sanctionner toutes personnes et tous groupes de personnes, organisations et organismes, entreprises et autres services impliqués dans les actes de corruption dans les conditions fixées par la législation en vigueur.

Eu égard au thème choisi pour cette année 2022 : Réalisation de l'égalité du Genre et avancement de toutes les femmes et filles dans le contexte des politiques et programmes relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques environnementaux des risques de catastrophes, et celui opté par le Ministère du Genre, Famille et Enfant, soit : Promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles ainsi que l'égalité des sexes dans le contexte de la lutte contre le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, d'aucuns pourraient s'interroger sur le rapport entre les droits des femmes dans les conditions du changement climatique d'une part, et d'autres part les missions de l'Agence.

À juste titre, le Ministère susmentionné estime que les thèmes sus évoqués interpellent et demandent d'accroître davantage les moyens et les opportunités à mettre à la portée de la femme et de la fille pour lutter contre les défis que nous imposent le changement climatique et les problèmes environnementaux et socioéconomiques liés à la déforestation, aux inondations, aux catastrophes naturelles, etc.

Ainsi, la recherche des solutions à ces problèmes pour la préservation de l'environnement nécessitent l'implication des femmes à tous les niveaux notamment sur la destination et l'utilisation des fonds importants alloués dans ce secteur.

Voilà qui ne peut laisser indifférents les acteurs de la lutte contre la corruption, dont l'Agence de prévention et de Lutte contre la corruption à cause du risque de corruption jugé très élevé qu'il faut d'ors et déjà prévenir.

Mes dames et Messieurs, distingués invités, c'est par ces mots je vais clore mon allocution tout en souhaitant un bonne fête à toutes les femmes

Je vous remercie

*Thierry MBULAMOKO MBOMBO*  
Coordonnateur APLC